Annexe aux Instructions de course Habitables

LE DEFI DES DEUX RIVES 2015

Samedi 30 mai

Evénement n° 10 du Championnat de Baie de Seine - CBS

1 Règles et inscriptions

1.1 La régate sera régie par :

- Les Règles de Course à la Voile 2013-2016 (RCV) de l'ISAF.
- Les prescriptions de la FFV,
- Le guide Osiris Habitables 2015,
- Le règlement du Championnat de Baie de Seine (CBS).
- **1.1.2** Basse mer (LH): 16h 20 Pleine mer (LH): 21h48 coeff.: 62
- **1.2.1** La régate est ouverte aux bateaux armés en catégorie de navigation -6 milles nautiques.

Les bateaux doivent s'inscrire au CNH à Honfleur ou au SNPH au Havre.

La régate comportera trois classes différentes :

- Flotte 1 : bateaux d'un rating inférieur ou égal au groupe brut 18,5 du HN, pavillon N
- Flotte 2 : bateaux d'un rating supérieur au groupe brut 18,5 du HN, pavillon C
- Flotte 3 : bateaux de la classe L du HN, pavillon blanc

Les concurrents doivent posséder une licence F.F.V. valide, avec le cachet médical.

1.2.1.1 (a) - En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent reconnaît que sa décision de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

(b) - La régate se déroule dans une zone d'accès aux ports du Havre et de Rouen. Il est rappelé à tous les concurrents que la navigation commerciale, militaire ou de pêche y est prioritaire et que les règlements internationaux pour la prévention des abordages en mer demeurent prépondérants.

La traversée du chenal d'accès du Havre doit s'effectuer perpendiculairement à son axe et sur l'arrière des navires y faisant route.

(c) - Le navire et l'équipage doivent être dûment assurés pour cette régate.

1.2.3 Identification

Les bateaux seront identifiés par leur numéro de voile FFV qui devra être porté au moins dans la Grand' voile. Par ailleurs, les concurrents en course devront porter dans leur pataras ou à défaut dans le hauban tribord le pavillon N, C ou blanc comme pavillon de course.

1.2.2 Certificat de jauge

Les concurrents s'engagent à posséder un contrat de jauge Osiris Habitable valide.

1.3 Emargement:

Au départ, une feuille d'émargement sera présente au SNPH et CNH. En cas de besoin, les concurrents ne passant pas par le port du Havre, pourront émarger par **VHF canal 72** en communiquant le nom du bateau et son n° de voile et s'assurer d'un accusé de réception.

2 Informations aux concurrents (parcours, avenants annulation éventuelle)

Un tableau d'affichage sera situé au SNPH au Havre et au CNH à Honfleur.

Dans la mesure du possible, les informations seront relayées sur le canal VHF 72.

3 Programme des courses

Inscription des concurrents le samedi 30 mai de 9h00 à 12h00 au CNH et de 11h00 à 12h30 au SNPH. Mise à disposition du Comité à 14h30.

4 Départ

4.1 Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26 des RCV.

| | 11 | | |
|---------------|--|------------------------|----------------|
| Signal | Pavillon et signal sonore | Minutes signal de d | avant épart |
| Avertissement | Pavillon SNPH | 5 | |
| Préparatoire | Panneau ou pavillon P, I ou Z ou Z&I ou noir avec un signal sonore | 4 | |
| Une minute | Amenée du signal préparatoire avec un signal sonore | 1 | |
| Départ | Amenée du pavillon ou du panneau SNPH et un signal sonore | 0 | |

4.2 Définition de la ligne de départ

La ligne de départ est déterminée par les deux triangles rouges inversés au-dessus de la "cabane au bout du monde" juste avant le cap de La Hève (sur le méridien 0° 04,2 E). La pavillonnerie est affichée au niveau de la route au-dessus à côté du triangle supérieur. Un bateau du CNH faisant office de marque de dégagement peu après la ligne est à passer à bâbord (passer entre le bateau et la terre).

4.3 Le délai pour couper la ligne de départ est de 10 minutes après son signal de départ.

5 Parcours

L'un des choix ci-dessous sera indiqué aux concurrents par signal visuel (flamme numérique) sur la ligne de départ et relayé par VHF autant que possible.

Choix 1, flamme n°1 (flamme blanche avec rond rouge)

Départ, Octeville W (Bb), Grande Rade Sud (Bb), Octeville W (Bb), Grande Rade Sud (Bb),

traversée du chenal du Havre entre LH8 (Bd) et LH6 (Tb), RP (Bb), Nord Mouillage (Tb), RP (Bb),

Arrivée entre bateau comité et bouée rouge B2 (entrée du chenal).

Choix 2, flamme n°2 (flamme bleue avec rond blanc)

Départ , Octeville W (Bb), Général Metzinger (Bb), traversée du chenal du Havre entre LH8 (Bd) et LH6 (Tb),

RP (Bb), Nord Mouillage (Tb), RP (Bb),

Arrivée entre bateau comité et bouée rouge B2 (entrée du chenal).

Choix 3, flamme n°3 (flamme rouge, blanche, bleue)

Autre parcours défini par un avenant

6 Parcours réduit

Le comité peut réduire le parcours à n'importe quelle marque. Ceci sera signalé sur le bateau comité par l'envoi du pavillon S. Les bateaux devront passer entre la marque et le bateau comité en venant directement de la marque précédente.

7 Abandon

Pour des raisons de sécurité tout bateau abandonnant la course, devra informer le bateau comité (canal VHF 72) et demander un accusé de réception. En cas d'impossibilité, laisser un message ou SMS au 06 86 42 68 94.

8 Heure limite pour le passage de la ligne d'arrivée : 18h00

9 Chenal interdit:

La remontée de la Seine doit se faire sans naviguer dans le chenal de Rouen.

10 Dépôt des réclamations

Avant 19h00 au CNH.

Les bateaux venant de l'extérieur devront s'amarrer dans l'avant-port.

A partir de 19h30 au CNH: proclamation des résultats du défi et de la rive gagnante